



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

26 juillet 2022

POUVOIR D'ACHAT

L'ensemble des organisations syndicales nationales s'accorde sur le pouvoir d'achat

Réunies le lundi 11 juillet 2022, les organisations syndicales se mettent d'accord sur un communiqué unitaire sur le pouvoir d'achat. "Alors que les débats commencent à l'Assemblée nationale sur cet enjeu prioritaire, nos organisations respectives réaffirment ensemble que le sujet relève également des politiques salariales dans les branches, les entreprises et la fonction publique", expliquent l'ensemble des organisations syndicales nationales dans leur communiqué transmis mardi 12 juillet. "Le salaire doit demeurer la base d'un partage des richesses rééquilibré en faveur des salariés."

Les organisations syndicales nationales se sont réunies lundi 11 juillet 2022

"À l'heure où les conflits sociaux se multiplient pour obtenir des revalorisations salariales légitimes au moins à la hauteur du taux d'inflation, la question du pouvoir d'achat est centrale pour les travailleurs et travailleuses. Alors que les débats commencent à l'Assemblée nationale sur cet enjeu prioritaire, nos organisations respectives réaffirment ensemble que le sujet relève également des politiques salariales dans les branches, les entreprises et la Fonction publique", explique l'ensemble des organisations syndicales nationales dans un communiqué transmis mardi 12 juillet 2022.

Considérant "que le salaire relève du partage des richesses", **la CFDT**, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT, FO, la FSU, l'Union syndicale Solidaires, l'Unsa, la Fage, l'Unef, Voix lycéenne, le MNL et la Fidl, "sont unanimes sur le fait que le sujet prioritaire doit être l'augmentation des salaires, des retraites et pensions, des minima sociaux et des bourses d'études".

Une unanimité intersyndicale nationale rare ces dernières années

Il faut remonter loin dans le passé pour retrouver une intersyndicale aussi large dans le champ national interprofessionnel. S'il y avait eu un travail intersyndical début 2016 en amont de la loi El Khomri, il y avait eu rapidement scission entre "réformistes" et "contestataires". Les derniers communiqués interprofessionnels aussi larges datent de 2010, à l'époque où unanimement, les organisations syndicales s'opposaient à la réforme des retraites. La perspective d'une nouvelle réforme des retraites rejetée par l'ensemble des organisations peut expliquer en partie cette démarche commune.

"Une succession de mesures ponctuelles et majoritairement financées par l'État ne peut constituer un ensemble suffisant pour répondre à l'urgence. Réduire les inégalités, notamment entre les femmes et les hommes, exige avant tout des mesures visant à une meilleure répartition des richesses au profit des salariés. Le salaire doit demeurer la base d'un partage des richesses rééquilibré en faveur des salariés", considère l'intersyndicale.

Conditionnalité des aides

Les organisations syndicales nationales s'accordent aussi sur le fait que "la conditionnalité des aides aux entreprises est aujourd'hui un impératif". Cette conditionnalité "doit permettre aux branches professionnelles et aux entreprises de mener des politiques plus concrètes en matière sociale et environnementale, notamment par le dialogue social". Et d'inviter les parlementaires "d'avancer notamment sur cette conditionnalité des aides aux entreprises qui ne jouent pas le jeu en matière salariale".

Annonçant qu'elles poursuivront leurs travaux "début septembre", les organisations ajoutent que les "exonérations et allègements de cotisations mettent à mal notre système de protection sociale collective".

Source : AEF Info du 13 juillet 2022